

Résidence d'écriture de court métrage en huis clos

APPEL À CANDIDATURE

All work and no play makes Jack a dull boy

All work and no play makes Jack a dull boy

All work and no play makes Jack a dull boy

All work and no play makes Jack a dull boy

Contact :

planlibre@live.fr

Plan Libre

association (loi 1901)
108 rue de Bourgogne
45 000 Orléans
www.planlibrecreations.fr
SIRET : 510 486 418 000 47
APE 5911C



QUI PEUT POSTULER ?

Cette résidence s'adresse principalement à des auteurs n'ayant pas réalisé plus de deux courts métrages dans des conditions professionnelles et témoignant d'une expérience significative dans l'écriture (cinéma, audiovisuel, théâtre, littérature).

DÉROULEMENT

La résidence s'étend sur 3 mois d'échanges à distance incluant 2 sessions de 3 journées de regroupement dans les locaux de l'association (Orléans - Loiret). Conditionnée à un désir de travail collectif, elle est augmentée d'interventions de professionnels (scénariste, réalisateur, producteur).

OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE

- Aboutir à une première version de scénario + note d'intentions ;
- Être en capacité de présenter son projet à un producteur ;
- Approfondir ses connaissances sur le système de financement du cinéma en France.

CALENDRIER DE LA SESSIONS 2020

Résidence : **Du 8 DÉCEMBRE 2020 au 7 MARS 2021**

2x3 jours de regroupement à définir en : **semaine 4 (du 25 au 31 JANVIER 2021)**
semaine 10 (du 8 au 14 MARS 2021)

Date limite de dépôt des candidatures : **20 OCTOBRE 2020**

Résultats de la sélection : **7 DÉCEMBRE 2020**

DOCUMENTS À FOURNIR

à envoyer par mail à planlibre@live.fr

Intitulé du mail : RESIDENCE_HUISCLOS_[nom de l'auteur]

- Une première version de scénario OU un synopsis long (2 pages max)
- Une note d'intention (2 pages max)
- Un CV et/ou une filmographie
- Une note de l'auteur présentant son parcours et son désir de cinéma (1 page max)
- Une note du producteur si celui-ci a déjà acquis les droits du film (1 page max)

Plus d'informations sur le lien :

[Règlement de la résidence](#)

Avec le soutien de :

